



Déjà 2 millions d'euros recouverts par les bailleurs sociaux grâce à Yespark !

Yespark, le spécialiste de la location longue durée de places de stationnement, commercialise les emplacements de parking disponibles en sous-sol de résidences privées appartenant à des bailleurs sociaux. Forte d'une capacité démontrée à diviser par 2 la vacance de ces parkings en seulement 2 mois, la startup se développe à un rythme très soutenu. Ainsi, Yespark a déjà permis à ses partenaires de recouvrer près de 2 M€ de loyers !

« 36% des résidences principales n'ont pas d'emplacement de stationnement, ce qui explique la forte demande en location de parkings. Dans le même temps, les parkings inoccupés dans le patrimoine locatif social représentent la moitié des pertes locatives des bailleurs sociaux. Récupérer ce manque à gagner, c'est retrouver des marges de manœuvre plus importantes pour l'entretien des habitations tout en apportant une vraie solution aux automobilistes qui perdent au cours de leur vie un an à se garer ! » précise **Charles Pfister, Cofondateur de Yespark**.

Les parkings vides : un manque à gagner estimé à 170 M€ par an pour les bailleurs sociaux

Sur la base de différentes études analysant le patrimoine locatif social, les taux de vacance dans les parkings appartenant aux bailleurs sociaux approchent 30%. Le manque à gagner serait donc proche de 170 M€ par an, soit environ 20% des fonds propres mobilisés chaque année pour la réhabilitation et l'amélioration des logements sociaux !

Yespark divise par 2 les taux de vacance en 2 mois seulement

La plateforme digitale développée par Yespark fluidifie la location longue durée de places de stationnement. La startup s'appuie sur un dispositif de commercialisation particulièrement efficace et une offre d'abonnement mensuel, sans engagement, sans caution ni préavis. Ainsi, et alors que les niveaux de vacance sont élevés depuis plusieurs décennies, Yespark les réduit de moitié en seulement 2 mois !

2 M€ : la somme déjà récupérée par les bailleurs grâce à Yespark

Depuis sa création, Yespark a convaincu un réseau de 70 bailleurs sociaux qui lui confient progressivement la commercialisation de l'ensemble de leurs parkings. L'application propose désormais près de 6000 places à la location, dans une centaine de communes et à des tarifs extrêmement compétitifs. Au total, ce sont près de 2 M€ récupérés par les bailleurs et réalloués à l'entretien des résidences.

« Yespark a été la solution aux problèmes de vacances rencontrés sur nos parcs de stationnement. Yespark est avant tout un opérateur disponible, à l'écoute de nos demandes et son interface partenaire y contribue tout particulièrement ; facile d'utilisation, elle nous permet d'obtenir très facilement les renseignements qui nous intéressent. On peut savoir en temps réel comment sont occupés nos parkings et on a accès à l'historique des revenus générés en un simple clic. C'est une alternative innovante pour tout parc de stationnement n'étant pas utilisé au maximum de ses capacités. » explique, **Corinne Lavoye, Directrice de l'agence des Hauts-de-Seine du Logement Francilien, partenaire de Yespark depuis Février 2015**.



A propos de Yespark

Créé en 2014 par Thibaut Chary et Charles Pfister, Yespark est le spécialiste de la location longue durée de places de parking. S'appuyant sur une plateforme particulièrement ergonomique, la société est présente dans 100 communes et dispose d'un parc locatif de 6000 places de parking. 70 bailleurs sociaux font d'ores et déjà confiance à Yespark pour valoriser leurs actifs grâce aux atouts de l'économie collaborative. **Yespark, l'application qui fait gagner 1 an de vie aux automobilistes**, soit le temps moyen perdu à se garer au cours de sa vie !

Plus d'informations sur www.yespark.fr



Contacts

Samuel Beaupain
06 88 48 48 02
samuel@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard
06 76 13 71 55
laetitia@edifice-communication.com